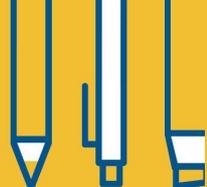




REUNION PUBLIQUE

« Choc des savoirs »



Déroulé de la réunion :

- 1 - Présentation
- 2 - Etat de l'école aujourd'hui
- 3 - La réforme
- 4 - Les actions



1- Présentation :

Pourquoi cette réunion ?

Quels sont les enjeux ?

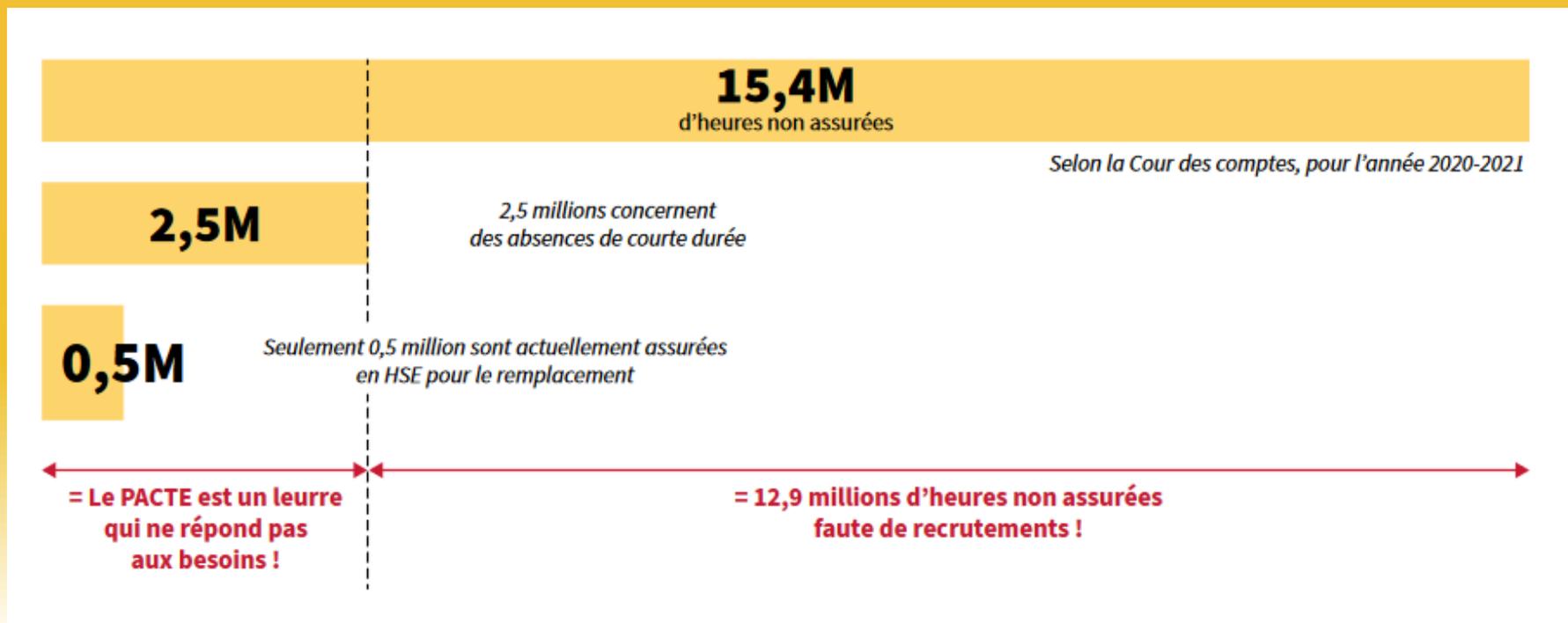
Présentation des intervenants



2 – Etat de l'école aujourd'hui

2- Etat de l'école aujourd'hui :

CONTINUITÉ NON ASSURÉE



2- Etat de l'école aujourd'hui :

QUALITE FRAGILISEE

1.2.3 Taille moyenne des classes en CITE 1 et en CITE 2, en 2019-2020

OCDE, collecte de données UOE, oecd.stat.

Élèves par classe



Note : les données de la Belgique, de l'Irlande, du Luxembourg et des Pays-Bas ne sont pas disponibles.

En REP: 27 élèves au clg J. Jaurès de Clichy, au clg Minard de Tonnerre ou au clg Gervais de Saint-Paul (La Réunion), 28 au clg L. Aubrac et 30 au clg E. Cotton à Argenteuil ou encore au clg Bois Rada de Ste Rose (Gadeloupe)...

Hors REP : 33 au clg Truffaut d'Asnières/ Seine, 34 au clg Les Sources à Saverne...

Lycées : 38 au LGT JP Sartre de Bron, 38 au LGT d'Abbeville, 39 au LGT Joffre de Montpellier, 36 au LP Dautry de Limoges ou au LP Fermat de Toulouse, 38 au LP Queneau d'Yvetot...



2- Etat de l'école aujourd'hui :

QUANTITE : - D'ÉCOLE

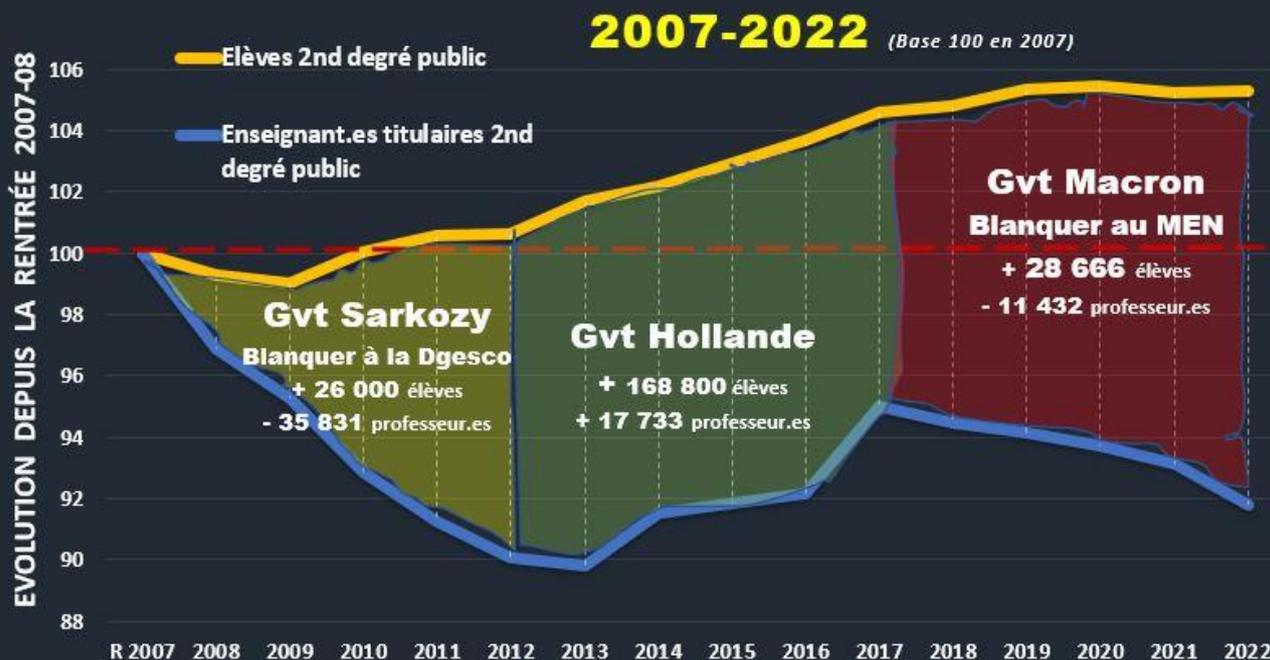
2016 : Réforme du **collège** = **162 heures** de moins sur le collège pour tous les élèves. En 2024, cela pourrait passer à **198 heures** avec une heure supprimée en 6eme (technologie/ remédiation).

2019 : Réforme de la **voie professionnelle** (2009: 4 ans à 3 ans) : entre **-294 heures et – 380 heures** selon les filières(Production/ Services). En 2024, prévision de – 170 heures supprimées.

2019 : **Lycée Général et Technologique: - 216 heures**

2- Etat de l'école aujourd'hui : POURQUOI ? SUPPRESSIONS DE POSTES

Evolution des effectifs élèves et enseignant.es titulaires de toutes disciplines
(étant devant des élèves à l'année, excluant donc une partie des suppressions de TZR)
dans le 2nd degré public



+ 217 400
élèves



- 29 530
professeur.es

Sources : MEN-DEPP, Références et Repères Statistiques pour les enseignant.es (RERS 2007 > 2022)

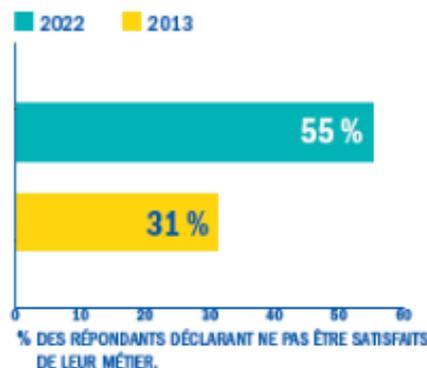
2- Etat de l'école aujourd'hui :

Management autoritaire, perte de sens des métiers (Autonome de solidarité) **2022**

UN DÉPIT DEVENU MAJORITAIRE

Ces difficultés témoignent d'une situation de crise qui va bien au-delà des tensions actuelles autour du recrutement. On passe de 31% de personnes déclarant n'être pas satisfaites de leur métier à 55% entre nos deux enquêtes. 24% de plus : **c'est un effondrement.**

Une insatisfaction croissante



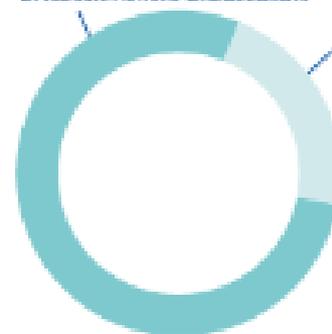
Une forte remise en cause de la haute hiérarchie de l'Éducation nationale et du ministère

78%

DES RÉPONDANTS ESTIMENT NE PLUS ÊTRE RESPECTÉS PAR LA HIÉRARCHIE HORS ÉTABLISSEMENT.

22%

DES RÉPONDANTS ESTIMENT ÊTRE RESPECTÉS PAR LA HIÉRARCHIE HORS ÉTABLISSEMENT.

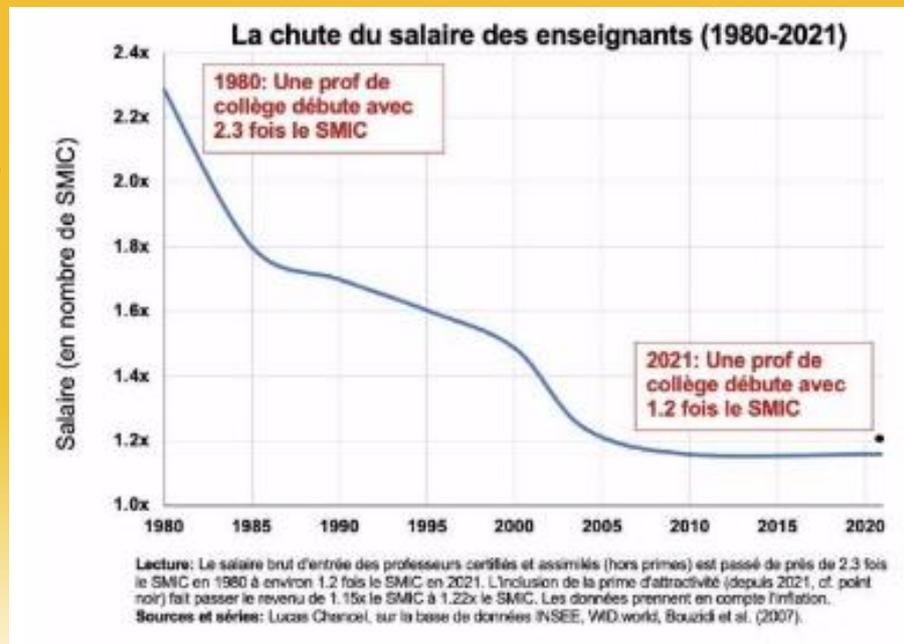


2- Etat de l'école aujourd'hui :

Dévalorisation salariale des métiers de l'éducation

« Le salaire statutaire des enseignants de l'élémentaire et du secondaire **après 10 ou 15 ans d'ancienneté est au moins 15 % inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE** » Ocde, 2023

Lucas Chancel, Codirecteur du Laboratoire sur les inégalités mondiales à l'Ecole d'économie de Paris et enseignant à Sciences-Po Paris





2- Etat de l'école aujourd'hui :

UNE ÉCOLE QUI RESTE INÉGALITAIRE

« La France est toujours l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique des élèves et la performance qu'ils obtiennent au PISA est le plus fort »

Programme International pour le suivi des Acquis des élèves 2022

Sources : MEN-DEPP, *Références et Repères Statistiques pour les enseignants (RERS 2007 > 2022)*



3 – Le choc des savoirs



3- La réforme « choc des savoirs » :

La mesure phare : LES GROUPES DE NIVEAUX

Art. 4-1. - Les enseignements communs de français et de mathématiques, sur tout l'horaire, sont organisés en groupes pour l'ensemble des classes et des niveaux du collège. Les groupes sont constitués en fonction des besoins des élèves identifiés par les professeurs. Les groupes des élèves les plus en difficulté bénéficient d'effectifs réduits. Par dérogation, et afin de garantir la cohérence des progressions pédagogiques des différents groupes, les élèves peuvent être, pour une ou plusieurs périodes, une à dix semaines dans l'année, regroupés conformément à leur classe de référence pour ces enseignements. La composition des groupes est réexaminée au cours de l'année scolaire, notamment à l'occasion des regroupements, afin de tenir compte de la progression et des besoins des élèves. »

Source <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049286467>

Groupes de niveaux pour l'ensemble des heures de français et mathématiques :

- Rentrée 2024 : en 6e et 5e
- Rentrée 2025 : en 4e et en 3^e aussi
- « Taux d'encadrement modulaire en fonction des besoins »
- L'appartenance aux groupes sera définie par les résultats aux évaluations nationales et des tests de positionnements fournis par la DEPP.



3- La réforme « choc des savoirs » :

Les autres mesures :

- Des programmes articulés autour d'objectifs annuels
- Des programmes de mathématiques favorisant une approche concrète et imagée (méthode de Singapour)
- Des manuels labellisés obligatoires en mathématiques et en français
- Un socle commun réorganisé (en 2025) autour de compétences disciplinaires, de compétences psychosociales et de repères de culture générale.
- Doublement de l'horaire d'EMC (rebaptisée "instruction civique" et entièrement réécrite)
- Redoublement décidé "à la main" des enseignants
- Passage conditionnel dans la classe supérieure (tutorat, stage de réussite...)
- Le brevet devient « un véritable examen d'entrée au lycée »
- Mise en place d'une "prépa lycée" pour les élèves ayant échoué au Brevet
- Utilisation de l'IA pour des exercices adaptés aux élèves
- Renforcement des enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire-géographie dans la voie professionnelle

3- La réforme « choc des savoirs » :

Que disent les études scientifiques ?



Plusieurs études ici: https://lesite.snepfsu.fr/wp-content/uploads/2024/01/KA9_Compilation-revue-presse.pdf

« Dans l'ensemble, et de manière assez conforme à l'intuition, les élèves ayant de bons résultats scolaires, ou issus de milieux socio-économiques favorisés, ont plutôt un effet d'entraînement sur l'ensemble des élèves. Inversement, la concentration d'élèves en difficulté scolaire, ou issus d'un environnement familial moins propice à la réussite scolaire, est un facteur pénalisant les performances scolaires, surtout pour ces groupes d'élèves. Il en résulte que les phénomènes de ségrégation peuvent aggraver les inégalités scolaires. »

« une plus grande mixité sociale entraîne [...] des effets positifs sur le plan du bien-être personnel et du bien-être social, pour les élèves de milieu défavorisé comme pour ceux de milieu favorisé »

« Des travaux récents démontrent que les effets de la diversité sociale des camarades de classe vont au-delà de la seule performance scolaire : elle favorise le développement des capacités socio-émotionnelles des élèves, réduit la prévalence des stéréotypes raciaux et sociaux, et, pour les élèves socialement défavorisés, améliore l'insertion professionnelle. »

« Les différences d'environnement en fonction de l'origine sociale ou du niveau scolaire sont susceptibles d'aggraver les inégalités scolaires ; de plus, cet "entre-soi" est un obstacle à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble. »

« Il semble aujourd'hui que le redoublement puisse avoir des effets positifs faibles sur les performances scolaires à court terme mais que ceux-ci se dissipent très rapidement, voire deviennent négatifs à plus long terme. Les effets sur la motivation, l'ambition et la confiance des élèves restent toujours négatifs.

Enfin, le redoublement modifie les trajectoires d'orientation, les carrières scolaires et détériore les conditions d'insertion dans la vie active. Il reste enfin le meilleur prédicateur du décrochage. »

La constitution de classes de niveau dans les collèges ; les effets pervers d'une pratique à visée égalisatrice [Marie Duru-Bellat](#) [Alain Mingat](#) [Revue française de sociologie](#) Année 1997 [38-4](#) pp. 759-789



3- La réforme « choc des savoirs » :

Les conséquences ? 1) Scolaires :

- Conséquences en français/ Maths, et sur les autres matières ?

Désorganisation des collèges par la réorientation de l'utilisation de la marge, accentuant encore les inégalités, la détérioration des emplois du temps et la réduction ou la suppression d'enseignements disciplinaires, de dédoublements ou d'options

- Sur les emplois du temps :

Les EDT vont forcément ressembler à des tranches de gruyère car avec les options et les cours de maths et français en barrettes impossible de faire autrement...

- Sur les options :

Si l'année prochaine certains établissements peuvent conserver leurs options (ce ne sera pas le cas de tous, qui perdront latin, grecs, groupes dédoublés en langues, sciences car DGH constantes...) l'année d'après ce ne sera plus possible avec les groupes en 4e et 3e, d'autant que les projections du Rectorat montrent une baisse des effectifs dans les collèges donc une baisse mathématique des DGH donc moins de moyens pour plus de besoins !



3- La réforme « choc des savoirs » :

Les conséquences ?

- *Dégradation des conditions de travail :*

Par la grande insuffisance des postes et la surcharge des classes

- *Comment pourra-t-on sortir d'un groupe ?*

Comment imaginer que les apprentissages seront homogènes d'un groupe à l'autre pour permettre aux plus faibles de réintégrer les groupes de niveaux plus élevés ?

Comment un tel passage sera-t-il possible si les groupes de niveaux plus élevés sont déjà surchargés ?



3- La réforme « choc des savoirs » :

Les conséquences ? 1) Scolaires :

➤ Une classe prépa-lycée :

Le DNB (brevet) est désormais exigé pour le passage en Seconde. Et l'année suivante, une classe prépa-lycée risque de devenir un sas avant l'apprentissage pré-bac, hors statut scolaire, avec contrat de travail. L'existence de cette classe incitera aussi les élèves et leur famille à se tourner vers le CAP plutôt que le bac pro, abaissant ainsi le niveau de qualification et limitant les poursuites d'études.



3- La réforme « choc des savoirs » :

Les conséquences ? 1) Sociales :

Le tri des élèves accentuera les inégalités scolaires et sociales: « Les 10 % des élèves français les plus faibles, issus très majoritairement de milieux défavorisés, obtiennent un score inférieur aux élèves des autres pays dans la même situation. Cette situation se traduit, de fait, par l'installation durable de la difficulté scolaire, conduisant la majorité des élèves en grande difficulté à l'entrée en sixième à le rester jusqu'à l'entrée au lycée ». Source: [Bulletin officiel spécial n° 2 du 18 mars 2024](#)

2) Psychologiques :

> Moins de coopération :

Nous savons que les jeunes apprennent mieux ensemble, au sein de leur classe. La coopération, l'échange, la reformulation entre les élèves sont des atouts qui profitent à toutes et tous. Dans des classes avec des effectifs moins lourds, l'hétérogénéité est une richesse : c'est bien des moyens pour réduire les effectifs dans la classe qui sont attendus par les personnels pour faire réussir tous les élèves !



3- La réforme « choc des savoirs » :

Les conséquences ? 2) Psychologiques :

> Vers un découragement des élèves :

« Une telle mesure est dramatique pour toute la société, explique Sylvain Connac, professeur en sciences de l'éducation à l'université Paul-Valéry de Montpellier. Qu'il faille se retrousser les manches, pour repenser l'école et pas seulement le collège, c'est une évidence, mais pas avec cette réponse catastrophique, injuste et culpabilisante. »

> Vers une pression sur les élèves :

Quels que soient les groupes auxquels ils appartiendront, les élèves subiront une pression pour se maintenir au niveau ou « monter » de groupe.



3- La réforme « choc des savoirs » :

Les conséquences ? 2) Psychologiques :

> Risque de stigmatisation, ostracisation, manque d'estime de soi :

Les élèves les plus en difficulté seront stigmatisés car dans le groupe des "nuls" : on commence à l'entendre dans les cours d'école et de collège (il y a même eu moqueries, insultes et bagarres) / dans les groupes de forts, ceux en queue de peloton vont subir une pression immense pour ne pas redescendre : concurrence exacerbée entre pairs / ex aussi des bons établissements où la moitié des élèves ont 18 de moyenne ! Ceux à 16 qui sont donc bons seront dans le groupe des moyens... / où seront cantonnés les élèves à besoins particuliers ? Sûrement chez les faibles...



3- La réforme « choc des savoirs » :

Les conséquences ?

- Sur les relations parents-professeurs :

Les parents vont mettre la pression sur les profs pour que leurs enfants soient dans les meilleurs groupes, cela a déjà commencé pour les élèves de 6eme.



3- La réforme « choc des savoirs » :

Les conséquences ?

- **Recours au redoublement** : Toutes les études en sciences de l'éducation montrent que le redoublement ne fonctionne pas (il faudrait trouver 2 ou 3 références) sauf dans des situations très particulières comme un enfant malade de manière chronique ou une grande partie de l'année : les élèves sont coupés de leur cercle d'amis, se retrouvent stigmatisés par leurs nouveaux camarades, découragés de devoir refaire une année donc le plus souvent abandonnent toute volonté de travailler ;
- **Stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires** : Extrait du texte de la réforme : « *Pour donner toutes les chances à nos élèves de réussir, les professeurs auront désormais le dernier mot s'agissant du redoublement. Ils pourront par ailleurs désormais recommander, voire prescrire, à leurs élèves des stages de réussite durant les vacances scolaires conditionnant leur passage dans la classe supérieure.* »



Questions / Réponses



4- Quelles actions possibles ? :



Les actions déjà menées :

- Manifestations, actions des enseignants et des parents d'élèves,
- Démission des professeurs principaux,
- Grèves et collèges morts,
- Pétition en cours (large intersyndicale: FSU, CGT, Solidaires, UNSA, CFDT, FO) 72 000 signatures: <https://www.mapetition.org/non-choc-savoirs/index.php>
- 2 vœux du conseil supérieur de l'éducation qui demande au gouvernement d'abandonner la réforme (le 3 avril 2024)
- **Prise de position de 5 anciens directeurs de l'enseignement scolaire contre cette réforme** : « *Les collèges se retrouvent ainsi contraints tant par le texte officiel que par le manque de moyens* ».

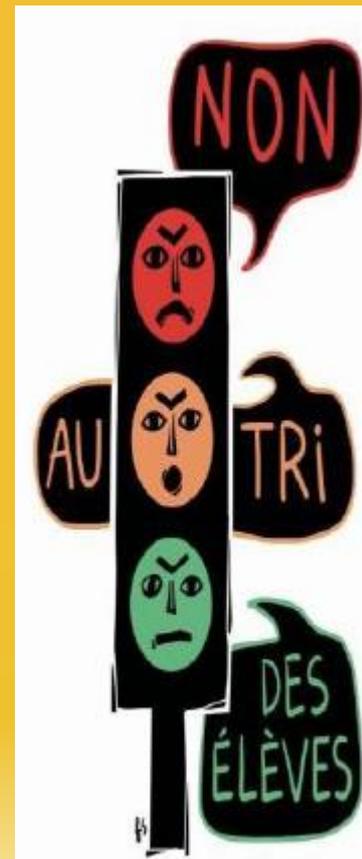


4- Quelles actions possibles ? :

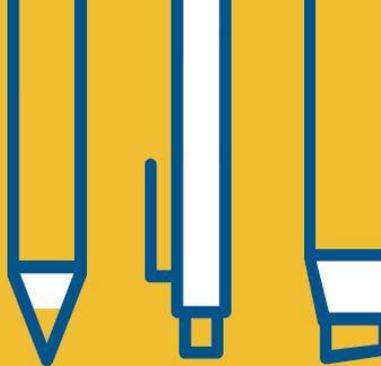
Les actions à venir ? :

- Lettres à envoyer aux élus (modèles déjà proposés par la FCPE 33)
- Une nouvelle opération collège mort ?
- Collectif eduaction33 : récence les actions locales

collectifeducation33@protonmail.com (pour relayer toute autre initiative entreprise)



L'implication des parents dans la lutte contre cette réforme est ESSENTIELLE



ANNEXES

Volume horaire des classes 6e

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES HEBDOMADAIRES
Education physique et sportive	4 heures
Enseignements artistiques (*) (arts plastiques + éducation musicale)	1 heure + 1 heure
Français (**)	4,5 heures
Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3 heures dont 30 minutes d'enseignement moral et civique
Langue vivante	4 heures
Mathématiques (**)	4,5 heures
SVT, physique-chimie	3 heures
Total des enseignements communs (***) (****)	25 heures
Accompagnement aux devoirs	Volume horaire fixé par le chef d'établissement

(*) Chacun de ces enseignements peut être organisé à raison de 2 heures hebdomadaires sur un semestre.
(**) Ces enseignements sont organisés en groupes constitués en fonction des besoins des élèves identifiés par les professeurs sur la totalité du volume horaire.
(***) S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe.
(****) S'y ajoutent des heures de soutien supplémentaires consacrées à la maîtrise des savoirs fondamentaux pour les élèves dont les besoins ont été identifiés, dans la limite de deux heures hebdomadaires.

Arrêté 15 mars 2024 (JO)



Volume horaire des classes 5^e, 4^e, 3^e

Arreté 15 mars 2024 (JO)

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES HEBDOMADAIRES		
	Cinquième	Quatrième	Troisième
Education physique et sportive	3 heures	3 heures	3 heures
Enseignements artistiques (*) (arts plastiques + éducation musicale)	1 heure + 1 heure	1 heure + 1 heure	1 heure + 1 heure
Français (**)	4,5 heures	4,5 heures	4 heures
Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3 heures dont 30 minutes d'enseignement moral et civique	3 heures dont 30 minutes d'enseignement moral et civique	3,5 heures dont 30 minutes d'enseignement moral et civique
Langue vivante 1	3 heures	3 heures	3 heures
Langue vivante 2	2,5 heures	2,5 heures	2,5 heures
Mathématiques (**)	3,5 heures	3,5 heures	3,5 heures
SVT	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure
Technologie	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure
Physique-Chimie	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure
Total des enseignements communs (***) (****) (*****)	26 heures		

